

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AGTP

4 avril 1992

Salle du Faubourg

Le Président L. Gattlen ouvre la séance à 14 h.40. Il y a 93 membres présents, ce qui est remarquable. Il salue l'assemblée et tout particulièrement :

- Mme STUCKY, représentant la Commune de Jussy
- Mme MEYER, représentant la Fédération Française de Randonnée Pédestre
- M. DUNAND, représentant les TPG.

Il excuse diverses personnalités qui n'ont pu venir, puis présente les membres du Comité :

L. Gattlen, Président - R. Schneider, Vice-Président - R. Collet, Chef technique - S. Laplanche, Trésorière - J. Sottini, Responsable des courses - M.-L. Hones, Responsable des P.-V. - S. Gauthier, Membre-adjoint.

ORDRE DU JOUR

1. P.-V. de l'Assemblée Générale du 23 mars 1991
2. Rapport du Comité (Présidence, Trésorerie, Courses, Balisage)
3. Rapport des Vérificateurs des comptes
4. Discussion sur ces rapports et vote
5. Fixation des cotisations pour 1993
6. Elections
7. Propositions individuelles
8. Divers.

L'Assemblée ayant été convoquée dans les délais et l'Ordre du jour étant adopté, l'assemblée peut délibérer valablement.

1. L'assistance renonce à la lecture du P.-V. de l'Assemblée Générale du 23.03.91, chacun l'ayant reçu avec la convocation. Il est adopté sans opposition.
2. Le Président donne un aperçu du travail effectué cette année par le Comité et souligne qu'il est entièrement bénévole. Il précise que c'est grâce aux séjours (Bretagne, Vals, etc.) que l'AGTP peut boucler ses comptes avec un bénéfice. Quant au soutien financier du Chemin de fer Nyon/St-Cergue, il nous est bien parvenu. (Donc, rectifier le rapport annuel). En ce qui concerne les communes, le Président précise qu'elles n'ont aucune obligation de cotiser : c'est à bien plaisir. Il rappelle encore que c'est avec l'aide de la Mobilière Suisse de Genève qu'il a été possible de mettre sur pied, pour marquer le 700ème, la Petite Etoile 91, avec 5 itinéraires aboutissant tous aux Evaux, vers l'arbre "Sylvain". Il évoque aussi les rencontres avec les Vaudois (passage du "témoin" à Céligny), les Bourguignons et, au Chasseral, les Bâlois, rencontres qui furent des réussites.  
J. Sottini lit son rapport annuel des courses. Les séjours ont eu beaucoup de succès. Il est même envisagé de refaire une semaine à Vals en 1993. Seule, la "semaine à la carte" de la Ligue Suisse pour la Protection de la Nature, à Aletsch a été boudée (2 participants genevois). Cette année, 2 séjours sont réservés aux Romands. Elle encourage nos membres à y aller et prend les inscriptions. Sur 35 courses, 31 ont eu lieu et se sont déroulées sans problèmes - ou presque -. Elle remercie chefs et adjoints. Néanmoins, certains temps de marche et dénivellations ne correspondaient pas à ceux indiqués sur le programme. Il faudra y veiller à l'avenir.  
Le groupe des guides et adjoints ayant tendance à se "rétrécir", de nouveaux candidats y seront accueillis avec le plus grand plaisir.



- 3. Le Président commente les comptes et fait remarquer que les dépenses administratives augmentent de plus en plus (PTT, impression du programme, envois des circulaires, loyer, etc.) et que les taxes d'organisation de frs 5.--, resp. 2.--,
- 4. ne suffisent plus à couvrir les frais de reconnaissance et de course des chefs et adjoints. Une augmentation de la cotisation pourrait amener de nouvelles ressources.

M. Mekadeh s'étonne que la Ville de Genève ne paie que frs 125.--, comme les autres communes. Le Président fait observer que, vu la décantation prochaine du problème du balisage, qui doit - selon la LCPR - être intégralement pris en charge par le Canton ou les Communes, ce n'est guère le moment d'augmenter cette cotisation.

A. Schorer, lère vérificatrice des comptes, lit son rapport qui est accepté par applaudissements, donnant ainsi décharge au Comité.

L. Gattlen commente également le budget qui prévoit une perte de frs 4'575.--. Il signale en outre que, l'an prochain, l'AGTP aura 20 ans et cet anniversaire sera dignement fêté, ce qui occasionnera forcément des frais, à prendre en partie sur les réserves.

Le budget 1992 est accepté par l'Assemblée par applaudissements.

- 5. Le Comité propose de porter, pour 1993, la cotisation à frs 30.-- pour les adultes et frs 55.-- pour les couples (enfants et communes = sans changement, soit frs 6.--, resp. 125.--).

G. Monnier suggère que chaque membre en amène un nouveau, pour alimenter le poste "Cotisations", afin d'éviter une augmentation de celles-ci. On lui fait cependant remarquer que les frais administratifs en seraient d'autant plus importants.

J.-C. Cima demande que tout soit mis en oeuvre pour diminuer ces frais, éventuellement en cherchant un "sponsoring" pour l'envoi des circulaires. A envisager.

A l'unanimité moins 1 voix, l'augmentation des cotisations est acceptée.

- 6. R. Collet est réélu, par acclamations, pour 3 ans membre du Comité. Le Président déclare que le Comité désirerait être étoffé et secondé par des personnes compétentes. Il présente 3 candidats :

- Jean-Claude CIMA, membre fondateur et secrétaire au Comité AGTP en 1973. Serait heureux d'en faire à nouveau partie (surtout dans le cadre de la Commission ad'hoc DTP.).
- Giuliano BROGGINI, géographe, intéressé particulièrement aux liaisons franco-suissees et très engagé dans la protection du patrimoine et du paysage. Il est absent aujourd'hui car il est en train de faire un tour à vélo...en Inde !
- Grégoire MONNIER, prêt à participer activement aux travaux du Comité. De plus a beaucoup de courses à proposer.

Ces trois personnes sont nommées par acclamations.

Les vérificateurs de comptes suivants sont nommés :

- Anne GROSSAUER            1ère vérif.
- Philippe REVERDIN        2ème vérif.
- Astrid KUNG                1ère suppléante
- Nadia CONSTANTINIDI    2ème suppléante.

- 7. Aucune proposition individuelle n'est parvenue au Président avant l'A.-G.
- 8.a) Emmeline VONWILLER se déclare heureuse de revoir les croquis dans le programme des courses mais demande s'il serait possible de réduire quelque peu la longueur des textes en augmentant d'autant la grandeur des croquis qui sont peu lisibles. Le Président informe que, dans la 2ème partie du programme 92, toute la partie droite sera réservée aux croquis (deux par page). Cette nouvelle mise en page a été élaborée, dit-il, par "des amateurs très professionnels" !



- 8.b) Emilia GUILLAMON propose de consacrer toute une journée à l'Assemblée Générale avec balade et repas ou pique-nique. L. Gattlen explique que, si elle a lieu maintenant en ville et dans l'après-midi c'est que, expérience faite, les assemblées en campagne exigeaient un grand travail d'organisation (multiples démarches auprès des communes) et, de plus, les salles étaient coûteuses et pas toujours bien équipées. D'autre part, on a constaté qu'un plus grand nombre de membres assistait à l'Assemblée au Centre-ville.
- Il signale que S. Gauthier propose à ceux qui voudraient marcher, une promenade d'environ 1 heure après la séance, si la météo le permet. Quant aux autres, une verrée leur est offerte par l'AGTP.
- Cette question est soumise au vote = 2 voix seulement sont favorables à la tenue de l'Assemblée Générale ailleurs qu'à la Salle du Faubourg.
- c) J. Sottini rappelle la vente, ici-même, des nouveaux insignes AGTP et des macarons brodés ou autocollants. Cartes d'inscription, bulletins de versement et programmes des courses sont également à disposition.
- d) Jean ISENRING signale qu'il a apporté deux albums de photos faites lors de courses. On peut les consulter et lui passer commande.
- e) Mme Christiane MEYER (Féd. Française Randonnée Pédestre) parle des sentiers du Salève qui causent de gros problèmes (carrières, etc.). L'un d'eux, en partie sur une propriété privée, devrait absolument être remis en état mais, pour l'instant, le propriétaire s'y oppose et il n'y a aucun moyen de recours. La Mairie d'Etrembières, fort bien disposée, suggère à l'AGTP de prendre contact avec elle.
- f) Le Président tient encore à saluer la présence de notre doyen, M. GINDRAT, et le félicite pour sa fidélité à notre Association.

La séance est levée à 16 h. 15.

-----

Le Président :



L. Gattlen

La Secrétaire :



M.-L. Hones

GENEVE, le 23 avril 1992